CMEJ

de Castelnau d'Estrétefonds



Conseil municipal des enfants et des jeunes

Castelnau d'Estrétefonds

Le conseil municipal des enfants et des jeunes, **c'est quoi ?**





Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes est un lieu d'expression, de participation à la vie de la ville et de compréhension du fonctionnement de la collectivité.

C'est une instance de rencontre, d'échanges et de réflexions, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes.

Les enfants élus par leurs camarades du CM1 à la 4ème, s'y réunissent pour débattre sur leurs idées et réaliser ensemble des projets au service de tous les jeunes de Castelnau d'Estrétefonds.

Pourquoi **te présenter ?**

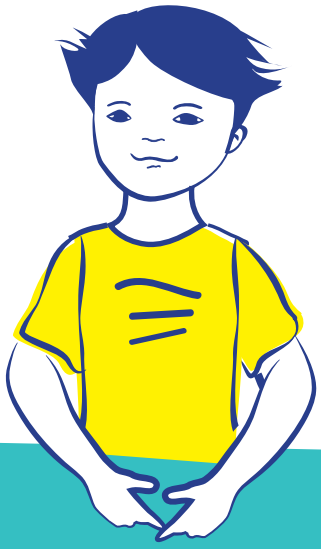

- **Pour agir pour ta commune** en menant des projets innovants et utiles jusqu'à leur réalisation.
- **Pour avoir un espace de parole** et d'expression.
- **Pour échanger** avec tes camarades et avec les adultes.
- **Pour favoriser** ton apprentissage de la démocratie.
- **Pour représenter** tes camarades et être la voix de la jeunesse de Castelnau d'Estrétefonds.

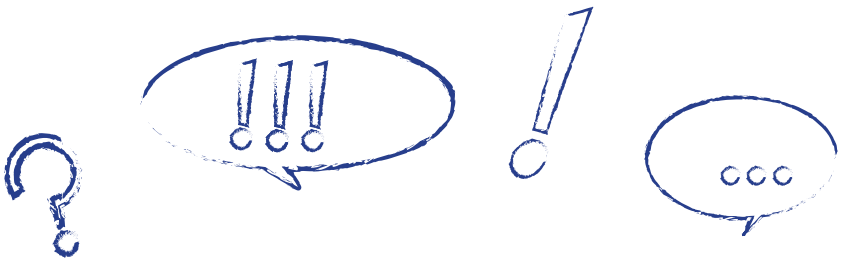



Comment ça **marche ?**

- Les conseillères et conseillers sont élus pour une période de 2 ans.
- Pour candidater, il faut habiter Castelnau d'Estrétefonds et être scolarisé dans une école ou le collège de la commune .
- Le conseil se réunit lors de réunion de travail, en commissions, pour élaborer des projets.
- Leurs votes sont soumis au conseil municipal des adultes.
- Les conseillères et conseillers se réunissent une fois par mois selon un planning préalablement établi.
- Les 16 conseillères et conseillers, filles et garçons à parité exacte, seront élus par leurs pairs. L'ensemble des professions de foi sera affiché dans les écoles élémentaires et le collège.

Les dates à retenir
calendrier des élections

- Les élèves du CM1 à la 4ème qui résident à Castelnau d'Estrétefonds et qui souhaitent être candidats doivent rapporter la fiche d'autorisation parentale et la fiche de déclaration de candidature entre le lundi 14 et le jeudi 17 décembre 2026. Pour les collégiens auprès de l'équipe du CAJ. Pour les élémentaires auprès de....

- Les élèves rédigeront leurs propositions et engagements à l'aide de l'affiche dédiée.
- Campagne électorale et affichage des professions de foi sur les sites : **du lundi 4 au vendredi 15 janvier 2027.**

- Jour des élections sur chaque site : **mardi 19 janvier à entre 10h et midi**.

- Sandrine Sigal, maire, officialisera la prise de fonction des candidats élus **sous réserve de sa disponibilité.**

- Séminaire et formation des conseillers : **date à définir.**

Les engagements

Les enfants et les jeunes

- Participer aux réunions de travail.
- Représenter les jeunes de la collectivité.
- Dialoguer avec les élus et apporter un regard nouveau sur les projets de la municipalité.
- Proposer des actions en direction des jeunes et de la collectivité dans son ensemble.
- Recenser et écouter les attentes et besoins des autres jeunes.
- Travailler en collaboration avec les différents partenaires (écoles, collège, ALAE, associations…).

Les parents

- Amener et venir récupérer les enfants aux différentes réunions pour l'exercice de leur mandat.
- Les dates et horaires des réunions seront communiqués à l'avance pour vous permettre une organisation optimale.









Conseil municipal des enfants et des jeunes

de Castelnau d'Estrétefonds

Pour tout renseignement :

- **Amélie MARTEAU, coordinatrice enfance**
  05 61 93 01 47
  coordination@mairiecastelnau.fr

- **Xavier ARBEILLE, centre d'animation jeunesse (CAJ)**
  06 99 34 35 57
  jeunesse.castelnau-ccfrontonnais@lecgs.org

Castelnau d'Estrétefonds